

Communiqué de presse

## **Mme Monika Maire-Hefti, nouvelle présidente du Comité Stratégique de la HEP-BEJUNE**

**Dès le 1<sup>er</sup> août, la conseillère d'Etat neuchâteloise Mme Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille (DEF) succèdera à la ministre jurassienne Mme Elisabeth Baume-Schneider à la présidence du Comité stratégique de la Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne (francophone), du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE).**

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille, Mme Monika Maire-Hefti siège au Comité stratégique de la HEP-BEJUNE au même titre que la Ministre de la République et Canton du Jura, Mme Elisabeth Baume-Schneider et que le Conseiller d'Etat du Canton de Berne, M. Bernhard Pulver.

Mme Monika Maire-Hefti succèdera dès le 1<sup>er</sup> août 2014 à Mme Elisabeth Baume-Schneider, présidente du CS HEP-BEJUNE depuis l'été 2006.

Sous la présidence de Mme Baume-Schneider, la HEP-BEJUNE a poursuivi son processus de tertiarisation, intensifier ses collaborations avec les autres HEP et institutions du domaine tertiaire au niveau romand et national. Mais surtout, la HEP a redéfini ses programmes de formation initiale (primaire, secondaire et enseignement spécialisé) et obtenu une reconnaissance nationale sous l'égide de la CDIP. Durant cette même époque, la HEP s'est clairement positionnée en tant que pôle de recherche. Par ailleurs, elle a continué à offrir et à développer des programmes de formation continue dont certains débouchent sur des certifications de type CAS, DAS et MAS.

Enfin, l'institution a été réorganisée tant sur le plan de la répartition géographique de ses activités que sur le plan de sa structure interne avec la mise en place dès la rentrée académique 2014 d'une nouvelle gouvernance de direction.

Dans le contexte évolutif des institutions de formation pédagogique et du monde éducatif, de nouveaux défis importants attendent la HEP placée sous la présidence de Mme Maire-Hefti.

Au cours des ces prochaines années, il s'agira, notamment de répondre aux exigences de la LEHE en termes d'accréditation institutionnelle, d'offrir de nouvelles prestations confiées aux médiathèques dans le domaine des ressources numériques.

Au niveau structurel, il s'agira d'adapter les pratiques en accord avec la nouvelle gouvernance. En termes de réglementation, une révision globale du Concordat intercantonal créant une haute école pédagogique commune aux trois cantons Berne, Jura et Neuchâtel devra être réalisée dans les prochains mois. Il s'agira également de reprendre les travaux conduits par la commission paritaire concernant le statut du personnel administratif et professoral.

Par ailleurs, le transfert de la HEP du site de Porrentruy sur le futur campus de Delémont aura eu lieu d'ici 2016.

**Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :**

**Mme Monika Maire-Hefti**

Conseillère d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,  
Cheffe du Département de l'éducation et de la famille  
Tél. 032 889 69 00

**Madame Elisabeth Baume-Schneider,**

Ministre de la République et Canton du Jura,  
Cheffe du Département de la Formation, de la Culture et des Sports  
Tél. 032 420 54 03